

www.transports-scolaires.ampmetropole.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES

2018 | 2019

Cette année
gagnez
du temps !

**INSCRIVEZ-VOUS
EN LIGNE DÈS**

LE

9

JUILLET

—
Pour avoir
votre carte à temps
pour la rentrée,
inscrivez-vous avant
le 22 août.

www.transports-scolaires.ampmetropole.fr



METROPOLE
**AIX
MARSEILLE
PROVENCE**



POUR M'INSCRIRE EN LIGNE C'EST SIMPLE !

Avant de me connecter,

1. **Je pense à préparer les documents** suivants en format informatique :
 - une photo d'identité,
 - un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
 - une copie de ma pièce d'identité ou du livret de famille,
 - un certificat de scolarité pour les élèves de plus de 16 ans.


Pour les bénéficiaires de tarifs réduits :

- une copie du livret de famille pour les familles nombreuses,
- une attestation de bourse pour les élèves boursiers,
- une attestation de droits CPAM pour les parents titulaires de la CMUC (couverture maladie universelle complémentaire).

2. Si j'ai déjà une carte, il faudra renseigner son numéro
3. Je me connecte sur le site :
www.transports-scolaires-ampmetropole.fr
4. Je me laisse guider !

Ma nouvelle carte sera envoyée à mon domicile par courrier. Si j'ai déjà ma carte, mon abonnement scolaire se chargera à la première validation au moment de la rentrée.



 Si j'ai plus de 16 ans, je dois compléter mon dossier avec mon certificat de scolarité avant le 30 septembre 2018.

**Si je n'ai pas de connexion Internet,
j'appelle le 0 800 710 588
pour connaître les lieux d'inscription
www.transports-scolaires.ampmetropole.fr**